

Le Tréport Magazine

N°182
Décembre 2018

Le Petit Navire a bien grandi

Un 11 novembre exceptionnel

Gendarmes et pompiers à l'honneur



Nos métiers subliment votre image

IMPRIMERIE



WEB - RÉSEAUX SOCIAUX



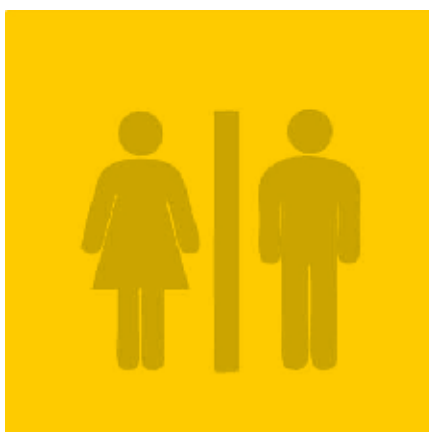
TEXTILE



CADEAUX D'ENTREPRISE



SIGNALÉTIQUE



ÉVÈNEMENTIEL



IC4 DIEPPE

24, rue Léon Rogé
02 32 14 07 54

contact@ic4.fr



GAMACHES

ZI - Route de Paris
03 22 30 00 97

IC4 FORGES LES EAUX

ZI
02 32 89 04 70

Entendre ne suffit pas. À quand l'écoute ?

Le 27 novembre, le Président Macron a pris la parole, tel que prévu, dans le cadre de l'installation du Haut Conseil pour le Climat. Cette intervention a été largement impactée par l'action des gilets jaunes. Le Président ne pouvait pas ne pas adapter son propos. Le contraire eût été incompréhensible.

Il a alors donné à entendre un discours pédagogique, dénué du vocabulaire recherché qu'il affectionne tant. M. Macron assure avoir entendu la colère, sans toutefois cautionner les casseurs. Sur ce point, il serait aberrant de lui donner tort. Les dégâts causés ce jour-là et la semaine suivante sont intolérables. Il a déclaré *«je crois comprendre les rancunes et les rancœurs»*. Nous ne sommes pas loin du célèbre *«je vous ai compris»*, du Général de Gaulle à Alger en 58... phrase dissimulant un double-jeu qui lui avait permis de conforter son statut.

Il semble fort que les Français n'ont, eux, pas entendu un Président qui, depuis 18 mois, a érigé un véritable

mur entre les citoyens et lui. Depuis trop longtemps, nous entendons de belles paroles et des promesses non tenues.

Cette fois, ceux qui courbaient l'échine, que l'on ne voyait pas ou plus dans les manifestations que nous organisons pour défendre les hôpitaux, l'école, le service public en général et, au-delà, le pouvoir d'achat, se sont réveillés, bien décidés à prendre leur destin en main. Ils n'ont, cette fois, pas l'intention de croire. Ils veulent voir enfin des actes significatifs.

Le Président Macron a estimé que chacun avait besoin *«qu'on lui propose des aides concrètes, accessibles et atteignables»*. C'est un constat d'évidence et l'on reste donc sur sa faim. Aucune mesure n'a été annoncée ni ce jour-là, ni dans ceux qui ont suivi. C'est pourtant cela, et rien d'autre, que les gilets jaunes et tous ceux qui les soutiennent attendaient. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que le chaos ait recommencé une semaine plus tard ?

Le Président avait l'occasion de saisir l'ultime chance de réconcilier les Français avec l'élite politique. Il a une fois de plus, loupé le coche. À l'heure où nous imprimons ce journal, seuls la sidération et le mutisme ont répondu aux cris des gilets jaunes.

Nul ne sait quel est l'avenir de ce mouvement, mais je me réjouis de cette mobilisation. J'ai reçu des représentants des gilets jaunes et leur ai dit mon souhait de voir ce mouvement rassembler au maximum, au-delà des idéologies et des esprits partisans, à la fois pour permettre au peuple d'être réellement entendu, d'obtenir gain de cause, mais aussi pour éviter toute récupération synonyme de clivages et mettre un terme aux dérapages inacceptables.

Laurent Jacques, Maire



Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, aides ménagères, suivi du RSA).

Ce service est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Élections, cabines de plage : 02 35 50 59 42

Police municipale : 02 35 50 55 34

Service culturel : 02 35 50 55 31

Location des salles : 02 35 50 55 21

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h . 02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray

Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 LE TRÉPORT

Impression : Imprimerie IC4 Dieppe

Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00

Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 LE TRÉPORT

mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



En pratique

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures
sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(culture, médiathèque, fêtes
et cérémonies) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et
familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché,
camping) sur rendez-vous.

Florence CAILLEUX,
(logement, affaires sociales, RSA,
famille) le mardi de 14h à 17h et sur
rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie,
pompiers) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(santé, centre social, citoyenneté) sur
rendez-vous.

Rachid CHELBI
(développement économique, voirie)
sur rendez-vous.

Marc LAVOINE
(urbanisme, bâtiments communaux,
cimetière) sur rendez-vous.

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

La Poste :
02 35 50 53 90

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques de
Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon - 76260
Eu
02 35 50 40 60

CAF :
25 avenue des
Canadiens
0 820 257 610

Société des Eaux de
Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai - 76200
Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École maternelle
Pierre Brossolette :
02 35 86 19 46

École élémentaire
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel
Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la mé-
diathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00
Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

Déchetteries

Les déchetteries de la communauté
de communes des Villes Sœurs (Le
Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent
les déchets verts, les encombrants, les
cartons, les gravats, les ferrailles, les
déchets d'équipements électriques et
électroniques et les déchets ménagers
spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement, merci de
contacter la CCVS au 02 27 28 20 87

La déchetterie du Tréport est ouverte
selon le planning suivant :

Du 15 octobre au 14 avril :

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50,
le mardi et jeudi de 14 h à 16 h 50 ainsi
que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Du 15 avril au 14 octobre :

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, le
mardi et le jeudi de 14 h à 17 h 50, ainsi
que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

État civil

Naissances

Ayden DECOTTE
Jeanne RADE
Mylann COURBY
Lili-Rose VADECARD
Rosa HERBEZ
Meliodas HALBOURG
Lilo LAURENT SOW
Georgia COLAS

*La liste des nouveaux nés
est publiée en fonction des
renseignements communiqués par
les mairies des lieux de naissance.*

Décès

Yvette LHOTELLIER née
MARGOLLÉ
Jacky BRUNEL
Janik FOURNIER née BOIMARE
Didier JULIEN
Serge LEDOUX
Alain FORT
Jeannine DUBOST née MERCIER
Marcelle MAILLARD née
LEMOIGNE
Olivier LEJEUNE
Frédéric LEPAROUX
Ginette BEUVAIN née THIERRY
Michel PRESTAUT



Macarons de stationnement

Les macarons de stationnement sont
en vente en mairie au service à la po-
pulation.

Le macaron est vendu au prix de 20 €
pour l'année. Il permet de stationner
sur le parc payant (dans les Cordiers
et esplanade Aragon pour les habitants
des Cordiers, sur tout le parc payant
hors Cordiers pour les habitants des
autres quartiers). Il est réservé aux
Tréportais.

Pour l'acquérir, il vous suffit de présen-
ter votre carte grise et un justificatif de
domicile.

Les employés de commerces trépor-
tais peuvent aussi l'acquérir sur pré-
sentation de leur bulletin de paye avec
l'adresse de leur lieu de travail.

Stationnement offert

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité vous offre le stationnement (hors aire de camping-cars). Le stationnement sera donc gratuit du lundi 17 décembre au vendredi 4 janvier inclus.

La Rose et le musicien

Deux représentations de théâtre d'ombres sont proposées aux enfants dès 3 ans - la médiathèque le samedi 15 décembre (à 11 h et 15 h 30). Ce jeune public, qui doit être accompagné, y découvrira l'adaptation d'un conte traditionnel tzigane, La Rose et le Musicien, un récit tout en humour et en poésie qui distille un message de tolérance et d'espoir.

Réservations impératives à la médiathèque, sur place ou en appelant le 02 35 86 84 88. Entrée gratuite.

Concert de Noël

C'est Bruno Joly, titulaire des orgues de l'église Saint-Jacques, qui animera le concert de Noël cette année. En compagnie d'amies chanteuses, il proposera une soirée festive placée sous le signe de la musique.

Ce concert est ouvert à tous. Il aura lieu le samedi 22 décembre à 21 h en l'église Saint-Jacques. Entrée gratuite.

Arrivée du Père Noël

La Ville et l'association des anciens pompiers du Tréport accueillent le Père Noël. Comme chaque année, il est attendu le 24 décembre. Il partira de la mairie à 16 h et arrivera place de la Poissonnerie vers 16 h 15 pour distribuer des friandises aux enfants qui viendront à sa rencontre.

Hiya et la clé du bonheur

La médiathèque ouvre ses portes aux enfants dès trois ans le samedi 26 janvier à 15 h 30. Les enfants prendront part à un conte interactif intitulé «Hiya et la clé du bonheur». La petite Hiya partira en quête du pays du bonheur en emmenant son jeune public avec elle !

Réservations impératives à la médiathèque, sur place, ou en appelant le 02 35 86 84 88. Entrée gratuite.

Cérémonie des vœux

M. Laurent Jacques, Maire, et les membres du conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le **vendredi 4 janvier à 18 h** salle Reggiani.

Tous les Tréportais sont les bienvenus pour cette cérémonie qui permet de dresser le bilan de l'année passée et de faire part des projets pour 2019.

Marché de Noël les 14, 15 et 16 décembre



Attention : le marché de Noël déménage. Il quitte la place de l'église pour s'installer sur le parvis de la salle Reggiani.

Le marché de Noël organisé par l'UAST se tiendra les 14, 15 et 16 décembre sur le parvis de la salle Reggiani. De nombreux exposants installés dans des chalets viendront présenter au public des créations qui feront le bonheur de vos familles et amis à Noël.

Ce marché sera ouvert le vendredi de 14 h à 23 h, le samedi de 10 h à 21 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

Le casino Joa organise également son marché de Noël le même week-end.

Pour vous permettre de visiter aisément les deux sites, le petit train sera à votre disposition pour réaliser la navette.

Le samedi 15 décembre, le COB athlétisme animera ce marché avec une marche d'orientation ouverte à tous de 16 h à 20 h. Il s'agira de partir sur des parcours en ville (4; 7 et 11km) à la recherche de balises. Participation gratuite, inscription sur place. Renseignements sur cob76.fr

TréporTraits du 31 janvier au 3 février

Une nouvelle édition du festival TréporTraits se profile ! Elle aura lieu salle Reggiani, à la médiathèque, à l'abribus de Criel et au Théâtre du château d'Eu du 31 janvier au 3 février avec, en tête d'affiche, la pétillante Juliette. Si vous ne connaissez pas encore cette artiste inclassable, réservez votre soirée du 2 février.

Ce festival accueillera également Thomas Pitiot (31 janvier à 19 h 30), Daphné (1^{er} février à 20 h), Hervé Demon et Grégory Allaert (2 février à 11 h et 15h30 et Tony (3 février à 15h).

Billets et Pass Festival en vente au service culturel en mairie. Renseignements au 02 35 50 55 31/35.



C'est vite dit...



Angélique et Jean-Claude Courchay travaillent actuellement avec les enfants et les animateurs de l'accueil de loisirs sur la mise en image d'un conte. Il narre l'histoire d'animaux qui se mobilisent dans un but : ne pas aller à la boucherie ! On sait d'ores et déjà qu'ils vont réussir. Mais il reste à savoir comment ?

L'ambassadrice du tri de la communauté de communes intervient actuellement dans les écoles pour sensibiliser les élèves à l'intérêt du tri sélectif. Eux-mêmes pourront ensuite encourager leurs parents à trier les déchets.



Le conteneur de dons de vêtements pour «Le Relais» jusqu'à alors installé avenue Gounod a été déplacé à l'entrée de la zone Sainte-Croix, sur un secteur plus passant.



La Ville a tenu à mettre à l'honneur les trois gendarmes et le pompier qui ont été les premiers à intervenir sur l'incendie rue de la Commune de Paris en octobre. Tous ont fait preuve d'un courage qui méritait d'être salué.



L'abnégation montrée en exemple

«Courage et dévouement». Nombre de gendarmes pourraient faire leur cette devise habituellement attribuée aux sapeurs-pompiers. Aussi, lorsque les représentants de ces deux corporations sont associés dans une action commune, rien d'étonnant à ce que le résultat soit particulièrement significatif.

Ce fut le cas lors de l'incendie qui a ravagé un immeuble de la rue de Paris en octobre dernier. Trois gendarmes et un pompier n'ont pas hésité à prendre des risques conséquents pour sauver les occupants.

«Nous déplorons deux décès et une blessée grièvement touchée, mais sans votre intervention à tous les quatre, ce drame aurait tourné à la tragédie», indiquait Laurent Jacques lors de la cérémonie que la Ville a organisée un mois après ce sinistre à l'attention de ces quatre hommes. «Je sais que certains d'entre vous se reprochent ces décès, mais personne n'aurait fait plus, personne n'aurait fait mieux», indiquait le Maire avant de remettre à chacun une médaille de la Ville «signe de la gratitude de toute notre communauté».

Ce geste de reconnaissance, adressé également à tous les pompiers intervenus ensuite sur ce sinistre, a manifeste-

ment été apprécié par André Gautier, président du SDIS, tout comme par Agathe Vedrel, commandante de la compagnie de gendarmerie de Dieppe. Jehan-Éric Winckel, sous-préfet de Dieppe, n'a pas manqué de saluer l'abnégation de ces hommes et mettait en avant une citation de Maître Eckhart : «Une sincère et complète abnégation est une vertu préférable à toutes les vertus. Aucune œuvre d'importance ne peut être faite sans elle».



Pierre Galien, Tréportais de cœur, vient d'éditer un ouvrage consacré aux gens de mer sur le quartier maritime Dieppe - Le Tréport.



Les gens de mer en vedette

Pierre Galien a toujours été attaché à la Ville du Tréport et même s'il n'habite plus notre cité, ses pensées vont souvent vers elle. Passionné par la mer, il a entrepris d'écrire un ouvrage consacré au quartier maritime de Dieppe et y a tout naturellement associé le port tréportais.

Après plusieurs mois de recherches et

d'écriture, son livre intitulé «L'Équipage Entre gens de mer» vient d'être livré en librairie.

L'auteur y compile les témoignages de marins du Tréport jusqu'à Saint-Aubin-sur-Mer avec un souci majeur et louable : transmettre les souvenirs des anciens en direction des plus jeunes.

Richement illustré de photos parfois

inédites, cet ouvrage est consacré tout autant au monde de la pêche qu'à la marine marchande. Il intéressera non seulement les gens de mer d'aujourd'hui, mais aussi les novices désireux de mieux appréhender l'univers marin.

Cet ouvrage est disponible dans les librairies locales au prix de 25 euros.

La voile régionale réunie au Tréport

Le monde de la voile s'est réuni au Tréport durant deux jours à la fin du mois de novembre. Après Granville l'an dernier, les directeurs et responsables de toutes les écoles de voile des cinq départements ont traversé toute la région pour tenir leurs assises annuelles. Cette rencontre constitue un temps fort pour les professionnels du nautisme qui prennent alors le temps d'échanger sur leurs pratiques, sur leur vision de la voile et, surtout, sur les manières de développer la pratique. Ces deux journées de rencontres ont donné aussi l'occasion pour chacun de découvrir un secteur touristique qui ne lui était pas familier. Au Tréport, David Le Carrou, Directeur de l'école Sensation Large, avait pris soin de concocter un programme riche pour ses hôtes qui ont pu visiter l'atelier du verrier au sommet de la falaise ou encore le Kahl-Burg.

Laurent Jacques, Maire, a également reçu tous les participants au Tréport et a rappelé l'attachement de la Ville pour son école de voile. La Ville contribue en effet au financement de cette structure et elle permet aux écoliers de faire leurs premières armes sur un voilier tout en nourrissant le secret espoir de voir un jour un navigateur renommé qui pourra annoncer fièrement avoir appris la voile avec les professionnels de Sensation Large.



Un livre sur la Ville a été offert au Président de la ligue.

Le travail des pêcheurs facilité



540 000 euros ont été investis récemment pour améliorer les conditions de travail des professionnels de la mer au Tréport. Cette opération a été inaugurée en novembre.

O. Becquet, de la CAPA, V. Lucot-Avril et A. Bazire, vice-présidents du Département, accompagnent J-E Winckel, P. Martin et L. Jacques.

Si les pêcheurs tréportais sont inquiets pour leur profession, le Département continue à leur manifester un soutien indéfectible et se montre confiant en l'avenir du port. Cela se traduit sous une forme sonnante et rébuchante.

540 000 euros, dont la moitié financée par le Département de Seine-Maritime (le reste par la Région Hauts de France, le Département de la Somme et la CCI) ont récemment été investis pour améliorer le quotidien des professionnels de la mer. Réalisation d'une vaste plateforme bétonnée en lieu et

place d'un parking jonché de nids de poule, pose de conteneurs revêtus d'une jolie fresque réalisée par Johann Grenier pour le stockage du petit matériel, sécurisation du site avec déviation des piétons, nouveau bardage en bois pour la Coopérative des pêcheurs et réhabilitation d'un hangar étaient au programme des travaux menés il y a quelques mois.

La réalisation a été inaugurée au début du mois de novembre par Pascal Martin, Président du Département, Jehan-Éric Winckler, Sous-Préfet;

Laurent Jacques, Maire et Jérôme David, représentant la CCI.

«Nous nous félicitons de ces réalisations menées dans l'intérêt des pêcheurs, mais qui vont aussi dans celui de la Ville en la rendant plus attractive sur cette partie de son territoire», se félicitait Laurent Jacques en évoquant ces travaux.

D'ici quelques années, c'est le sas du port de pêche qui bénéficiera d'une vaste cure de jouvence.

En attendant l'estacade

La Coopérative des Artisans Pêcheurs Associés est soucieuse d'échanges de bons procédés. Quand le Département investit dans le port du Tréport et que, dans le même temps, il lance un appel au mécénat en vue de la réhabilitation de l'estacade endommagée, la CAPA met la main à la poche. Olivier Becquet, son Directeur, a remis un chèque de 5 000 euros dans le cadre de ce projet.

Le Président du Département a rappelé que cette estacade n'avait pas d'utilité, mais que son intérêt relevait du caractère patrimonial et touristique. C'est dans ce cadre que le Département s'est engagé dans cette rénovation à hauteur de 700 000 euros. Des mécènes privés se sont déjà manifestés. Quant à la Région Normandie, elle se fait encore tirer l'oreille pour le moment. Le Tréport paraît peut-être un peu loin des centres de décisions... Un point sera fait sur ce dossier dans le courant du mois de janvier.



Les collégiens ont reçu leur brevet

Avec 85 % de réussite au Diplôme National du Brevet, les résultats sont en baisse au collège Rachel Salmona où l'on atteignait les 95 % il y a quelques années. Toutefois, ce chiffre est à mettre en regard avec un autre, celui des mentions. Ce dernier est excellent puisque les deux tiers des lauréats décrochent une mention et 40 % d'entre eux sont même gratifiés d'un remarquable «Très Bien». Quant au Certificat de Formation Générale, il a été obtenu par tous les élèves qui s'y sont présentés.

Comme chaque année, l'établissement a invité les lauréats et leurs familles pour une petite cérémonie conviviale qui a donné l'occasion à M. Deneu, Principal, de saluer les élèves qui ont quitté son établissement pour entrer au lycée. «La marche peut vous sembler un peu haute et ce n'est pas toujours



facile, car ici vous étiez particulièrement entourés. Il vous reste maintenant à construire votre avenir plutôt que de le subir», indiquait-il, non sans avoir salué le travail des élèves, mais aussi l'implication de l'équipe pédagogique et celui des familles.

Laurent Jacques, Maire, a lui aussi tenu à féliciter les élèves et tous ceux qui ont contribué à leur réussite et les a encouragés à poursuivre leurs études. «un diplôme élevé est aujourd'hui l'une des meilleures clés pour assurer une réussite», expliquait-il

Les lycéens sont diplômés

L'ambiance était joyeuse au lycée le Hurlevent en ce samedi matin durant lequel l'équipe pédagogique recevait les élèves diplômés en juin dernier.

Chacun était accueilli comme de coutume par les élèves des sections hôtelières qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour réaliser de petites pâtisseries

que certains commerces pourraient très bien leur envier.

Ensuite, les lauréats étaient conviés à venir chercher leur diplôme, section par section. Les résultats sont quelque peu contrastés cette année, avec 60 % de réussite en BTS management des unités commerciales (mais seuls 5 candidats constituaient cette section) alors que tous les candidats du BTS Assistant Manager ou encore du CAP employé de commerce multi-service sont repartis avec leur diplôme en poche.

Sur le bac pro cuisine et le bac pro service en salle, deux des fleurons de cet établissement, 90 % des élèves peuvent désormais arborer leur diplôme.



Le CAP employée de commerce pour la jeune Marine.

47 stagiaires accueillis en mairie

La Ville du Tréport a accueilli cette année pas moins de 47 stagiaires de tous âges et de tous profils pour les aider à progresser dans leur cursus.

Le parcours que doivent affronter les jeunes à la recherche d'un stage ressemble parfois à celui du combattant. D'attente en refus, le candidat ne voit pas toujours ses efforts couronnés de succès.

Pourtant, pour beaucoup, le suivi d'un stage est essentiel à la validation d'un diplôme. Si les entreprises et collectivités sont souvent réticentes à accueillir des stagiaires, qu'il s'agisse de jeunes en formation initiale ou de moins jeunes en reconversion professionnelle ou en recherche d'une voie qui pourrait leur convenir, c'est que cette pratique est chronophage.

Il convient de préparer la venue du stagiaire, de l'encadrer, de lui consacrer le temps nécessaire pour que cette période puisse lui permettre, non seulement de cocher la case indispensable dans son cursus, mais aussi de repartir avec des connaissances, un acquis et le sentiment d'avoir réellement découvert un univers professionnel.

Depuis quelques années, la Ville du Tréport a intensifié l'accueil des stagiaires. «*Cela va du stage de découverte en classe de 3e jusqu'au Master 2 pour cette année*», indique-t-on au service ressources humaines où l'on a reçu 47 stagiaires dans des domaines aussi variés que la petite enfance, la gestion administrative, la serrurerie-métallerie ou les espaces verts.

Si un effort conséquent est réalisé par celles et ceux qui assument avec engagement le rôle de tuteur, c'est pour faire suite au souhait clairement exprimé par le Maire. «*Les stages font partie intégrante d'une formation. Nous devons être les acteurs du cursus suivi par les jeunes. Comment*

leur demander d'être efficaces dans leur emploi, d'être des citoyens engagés si nous ne les aidons pas à y parvenir ?», demande-t-il.

La Ville du Tréport ne peut bien évidemment pas faire face à toutes les demandes, tant elles sont nombreuses ou spécifiques. Il faut aussi qu'elles soient compatibles avec les emplois du temps et les missions des agents pouvant les accueillir. Mais elle s'efforce d'y répondre dans la mesure du possible.



Audrey a récemment suivi un stage à l'accueil de la mairie.

La réussite des jeunes tréportais

Chaque année, à l'automne, la Ville du Tréport invite tous les jeunes ayant obtenu un diplôme à se manifester pour prendre part à une petite cérémonie. L'objectif est de remettre à chacun un petit présent mais aussi de mettre en avant la réussite des jeunes de la commune et de montrer que les efforts et la persévérance sont bien souvent synonymes de succès.

Qu'il s'agisse d'un brevet des collèges, d'un bac, d'un BTS, voire d'un diplôme de docteur en pharmacie à l'image de la brillante Chloé Buchon, tous les lauréats étaient les bienvenus.

Laurent Jacques et les membres du conseil municipal n'ont pas manqué de féliciter chacun d'entre eux et de rappeler que la Ville apporte aussi un soutien financier aux étudiants. «*Nous avons mis en place un nouveau dispositif cette année. Nous savons que les études supérieures coûtent cher, que ce n'est pas facile pour les familles. Aussi, chaque année, la Ville va verser 200 euros à chaque étudiant après le bac*», rappelait le Maire.

Les jeunes qui n'ont pas encore rempli leur dossier sont invités à se présenter en mairie avant la fin de l'année.





La terreur règne à Calamel !

C'est sur le thème « Fais-moi peur ! » que les enfants de l'accueil de loisirs du Tréport, et aussi ceux de Gamaches, Mers et Criel, ont vécu les vacances d'automne. Durant plusieurs jours, avec l'aide des animateurs, ils ont conçu un « escape game » qui se déroulait dans le centre Calamel. Dans chaque pièce, une énigme devait être résolue pour obtenir un morceau de citrouille. L'objectif était d'en collecter un maximum pour recomposer une citrouille entière.

Cette session a aussi permis au 58 enfants inscrits au Tréport de passer une journée à Rambures pour la visite du château et la participation à un atelier, d'assister à un spectacle de marionnettes à Saint-Valéry et de se rendre à plusieurs reprises à la médiathèque où le personnel a raconté des histoires à faire peur ! Les activités classiques, comme le VTT, le foot ou encore le roller étaient aussi au programme de ces vacances d'automne grâce à une météo clémente.

Un cross pour les collégiens

Comme chaque année, dans la plupart des collèges de France, le premier trimestre de l'année scolaire est consacré aux sports d'endurance. Le collège Rachel Salmona ne déroge pas à cette règle qui prévoit également l'organisation d'un cross à la fin de la session.

Tous les élèves sont alors invités à se mesurer aux autres sur un parcours spécialement étudié en fonction de leur âge. Le tout se déroule dans une bonne humeur renforcée par les déguisements que certains participants mettent un point d'honneur à revêtir avant de prendre le départ.

Les épreuves s'achèvent par une montée sur le podium avec l'annonce des noms de ceux qui sont sélectionnés pour aller disputer quelques semaines plus tard le cross du secteur regroupant plusieurs collèges des environs.



Le Petit Navire devient grand



Dans quelques semaines, le multi-accueil «Le Petit Navire» va s'installer dans ses nouveaux locaux avenue des Canadiens. Le personnel de cette structure et les élus municipaux ont visité le chantier juste avant la réalisation des finitions.

Les enfants qui fréquentent le multi-accueil «Le Petit Navire» ont bien de la chance. Dès le mois de janvier, ils vont quitter les locaux exigus de la rue Alexandre Papin pour découvrir la nouvelle structure installée à l'angle de l'avenue des Canadiens et de la rue de l'ancienne verrerie.

Après avoir abrité Pôle Emploi durant de longues années, puis la mairie provisoirement durant les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, le bâtiment est en cours de rénovation pour accueillir le jeune public dans les meilleures conditions possibles. Le personnel ne sera pas en reste, puisqu'il va enfin pouvoir évoluer plus à l'aise et réduire les manipulations inutiles et fastidieuses. Quant aux parents, la plupart trouvera plus aisé de se garer près de ce nouveau lieu.

Les ouvriers n'ont pas chômé pour transformer cette structure. Tout a été refait du sol au plafond. Au final, la surface a plus que doublé par rapport au multi-accueil actuel. L'accent a été mis sur la cuisine avec, désormais, deux espaces distincts, l'un pour la préparation et l'autre pour prendre le repas. Ainsi, les normes en matière d'hygiène seront plus faciles à respecter. Une vaste salle d'évolution sera disponible, de même qu'un bel espace extérieur avec une zone en sol souple et une autre en gazon. La sieste n'est pas oubliée avec deux espaces dédiés.



La Ville s'est aussi attaché les services d'un ergothérapeute qui a prodigué des conseils afin que le personnel puisse travailler avec de meilleures postures. Ainsi, pour les plus petits, des chaises sont prévues bien en hauteur pour le repas, ce qui évite aux agents de travailler le dos voûté. Jusqu'alors, le Petit Navire accueillait simultanément jusqu'à 15 enfants. Désormais, ils pourront être 22. Cela permettra de répondre à la demande croissante des familles qui doivent disposer d'un mode d'accueil à la journée.



Un bel espace extérieur.



Le personnel se prépare au déménagement.

Marie Papin, une femme de tête

Au cours d'une recherche au sein des fonds conservés aux archives départementales de l'Oise, nous avons découvert la lettre manuscrite suivante, rédigée par une tréportaise nommée Marie Suzanne Papin :

« Monsieur,

J'ai été avertie par un chasse-marée que j'envoie incessamment le mémoire du poisson que j'ai envoyé à monseigneur l'Evêque de Beauvais en l'année 1781. Le voici : (suit une facture détaillant neuf livraisons s'échelonnant du 9 août au 25 octobre 1781 pour du « caraux » (carrelet), limande, sole, turbot, turbotin, merlan, raie, dorade, vive, maquereau, hareng frais, crevette, truite, mulet, rouget barbet et même des homards !). Voilà, Monsieur, les envoyes qu'il m'est dû qui montent à la somme de deux cent cinquante quatre livres que je vous prie, Monseigneur, d'avoir égard que c'est une marchandise en poissons que j'ai payée comptant ainsi que les voitures et voyant que la somme n'est point considérable, je vous prie de ne point être si longtemps à me payer si vous pouvez. Je suis prête à obéir à Monseigneur à ce qu'il lui plaira de me demander. Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,
Marie-Suzanne Papin Commissaire pour la provision du Roy
Du Tréport, le 15 janvier 1782 ».

Mais qui est donc Marie Suzanne Papin qui s'exprime avec une aisance et une fermeté respectueuse ? À l'issue de quelques recherches, nous découvrons que Marie Suzanne Papin, baptisée à Auquemesnil le 9 mai 1729, demeure et travaille comme servante chez Jean Cointrel dit « Fontaine », laboureur au Tréport, lorsqu'elle épouse le samedi 3 juillet 1756 Charles Carpentier dit « Bassier », chasseur de montures (valet de meunier) ; Marie Suzanne Papin est alors domiciliée depuis huit ans au Tréport. Union de courte durée malheureusement, puisque Charles Carpentier, âgé d'environ 25 ans, décède le dimanche 25 juin 1758 au Tréport. Il est inhumé le lendemain dans l'église Saint-Jacques moyennant la somme de 20 livres ; Marie Suzanne Papin débourse aussi la somme de «



Un attelage de chasse-marée.

Une livre quinze sols pour 7 épintes sonnées » (coups de cloche isolés dont la répétition annonce l'agonie d'un malade).

Le temps du deuil passé, Marie Suzanne Papin épouse, le mardi 27 février 1759, au Tréport, Louis Get, meunier, né à Touffreville-sur-Eu le 15 octobre 1736. Au préalable, le 22 février, les futurs époux ont signé, devant Jean François Le Seigneur, notaire à Eu, un contrat de mariage : si Louis Get déclare « *n'avoir aucun bien meuble ni immeuble sinon une somme de trente livres d'argent* », Marie Suzanne Papin « *a déclaré qu'elle a en sa possession pour la valeur de trois cents livres de meubles et effets* », dot qui semble comprendre aussi quelques bijoux.

Par ailleurs, outre le fait que Marie Suzanne Papin se trouve, le 18 mars 1781, adjudicataire après plusieurs criées aux rabais du nettoyage des rues pour une durée de six ans et pour la somme de 9 livres par an, adjudication qu'elle remporte à nouveau le 1^{er} avril 1787, les archives municipales du Tréport nous révèlent aussi que le 14 avril 1785, Marie Suzanne Papin demeurant au Tréport, rue Suzanne, qui a « *fait depuis plus de trois ans*

sa résidence en ce bourg et qu'elle a d'ailleurs satisfait aux devoirs des gabelles », est reçue au nombre des Bourgeois du Tréport pour « *jouir des droits, franchises et privilèges qui y sont attaché* ».

Enfin, sachant avec élégance doser rigueur et déférence dans sa lettre du 15 janvier 1782, aussi sûre de ses droits qu'elle est consciente de ses devoirs, Marie Suzanne Papin ne tarde pas à être réglée du montant de sa facture par Monsieur Delavacquerie, receveur général de l'Evêché de Beauvais ; en effet elle reconnaît « *avoir reçu de Monsieur Bourdon Mareyeur une somme de deux cents cinquante livres pour solde conte du poisson que j'ai envoyé à Monseigneur l'Evêque de Beauvais et dont quittance ce vingt neuf janvier 1782* ». Il apparaît très vraisemblable que Marie Suzanne Papin se soit vue remettre cette somme d'argent par Pierre Bourdon, chasse-marée à Gournay-en-Bray, alors âgé d'environ 44 ans.

Veuve de Louis Get, domestique de moulin, décédé à Ancourt le lundi 3 avril 1786, Marie Suzanne Papin s'éteint au Tréport le 25 mai 1797.

Jérôme Maes



Michel Fontaine n'a pas son pareil pour fédérer les artistes.

Le Tréport fantastique !

C'est un Tréport nocturne et poétisé qui est actuellement proposé aux visiteurs de l'atelier du Chat Marin rue du Commerce sous l'intitulé «Tréport Fantastique !». Avec ses amis artistes Pascal Duclaux, Sylvia Bourdeau et Martine Adèle, Michel Fontaine a créé un univers dont lui seul a le secret et dont il ouvre volontiers les portes à tous les passants. Et,

cerise sur le gâteau, un «Café fantastique» sera animé par l'écrivaine Céline Potard le 22 décembre à 17 h dans ce même atelier. Fontaine de la Mare y lira une «Causerie sur la mer» surprenante d'Alexandre Dumas. Attention, l'atelier est exigu et il convient donc de réserver sa place par mail : fontainedelamare@gmail.com

Élus communistes et républicains

Madame, Monsieur,

La hausse des prix des carburants et toute la question du pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations de chacun d'entre nous. Nous assistons tous à l'accumulation des décisions du gouvernement au détriment des aînés, des jeunes, des plus modestes de manière générale.

Élus municipaux, nous faisons le maximum pour amortir les coups reçus. Cela passe par les aides accordées aux étudiants Tréportais, une sortie pour les enfants à quelques jours de Noël, un spectacle et un colis pour chacun de nos aînés, la baisse de deux points des impôts fonciers.

Les communes qui déploient autant d'énergie et de moyens pour adoucir le quotidien de leurs administrés ne sont pas si nombreuses. Nous sommes conscients que cela ne peut résoudre tous les problèmes, mais au Tréport, la Ville fait en sorte de vous rendre cette fin d'année un peu plus douce. L'année prochaine vous trouverez encore les élus municipaux à vos côtés pour essayer encore d'alléger vos difficultés.

Belles fêtes à tous.

Nathalie Vasseur

Élus socialistes et républicains

En cette fin d'année 2018, l'avenir de notre jeunesse doit être la préoccupation de tous.

Les réformes des lycées, général et professionnel, ainsi que la réforme de la formation professionnelle qui sont en cours vont bouleverser les schémas traditionnels de formation et d'orientation.

Terminées, les filières L, S, ES, place aux options à choisir dès l'année de seconde et au nouveau bac en 2021. Terminé le CAP en 2 ans, place au CAP en 1, 2 ou 3 ans selon le profil de l'élève. Terminé le bac professionnel spécifique dès la seconde, place à une seconde plus généraliste et à un bac pro spécialisé dès la première.

La philosophie de ces différentes réformes est de favoriser l'insertion et l'ambition des jeunes et d'éviter le décrochage.

En tant que représentants de la municipalité dans les conseils d'administration des établissements scolaires, nous serons vigilants à ce que vous puissiez disposer de toutes les informations vous permettant d'aider vos enfants à s'orienter.

F. Chérubin-Quennesson

Rassemblement Bleu Marine

Le groupe «Rassemblement Bleu Marine» n'a pas fait usage de son droit de tribune dans cette édition du bulletin municipal.

À la Une Une cérémonie exceptionnelle pour le 11 novembre

Inaugurations, défilés, projection de film, parcours commémoratif commenté... les célébrations du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre ont été très suivies par la population.



Les enfants du Conseil Municipal Jeune étaient mobilisés.

Le centième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre a revêtu un caractère particulier dans de nombreuses communes et notamment au Tréport. La veille, de nouvelles plaques ont été apposées et dévoilées rue du 11 novembre et rue des Alliés pour que la signification donnée à ces axes continue à se transmettre au fil du temps. Ensuite, une plaque consacrée à l'abbé Lebourg était révélée au public. Elle a été mise en valeur par les services techniques municipaux qui ont ainsi rendu hommage à ce prêtre, qui organisait des colonies de vacances au Tréport, et qui a été fauché au front durant la Première Guerre.

Le lendemain, les cérémonies se poursuivaient en présence des élus, pompiers, musiciens de l'harmonie, jeunes du CMJ



Michel Lartisien a reçu la médaille de porte-drapeau.



La plaque Rue du 11 novembre dévoilée par le Maire, M. Jacques Jolly et le Député Sébastien Jumel.



Le comité 14-18 a multiplié les initiatives pour ce centenaire.

et d'une population venue en grand nombre pour l'occasion. Ces célébrations ont aussi donné l'occasion aux villes du Tréport, Eu, Mers et Criel de coordonner leurs actions et de donner un retentissement particulier à ce centenaire.



Jason Le Moal et Mehdi Roussel ont reçu la médaille de la sécurité intérieure, le premier pour s'être distingué sur l'île de Saint-Martin après le passage de l'ouragan Irma et le second pour avoir permis à des enquêtes liées au trafic de stupéfiants d'aboutir.